

INFORUP

LE BULLETIN D'INFORMATION D'EURODOM

SEMAINE DU 26 AU 30 AVRIL 2021



SOMMAIRE

CPRUP - LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES RUP SE RÉUNIT LUNDI 3 MAI AFIN D'ARRÊTER UN COURRIER COMMUN QUI SERA REMIS À ELISA FERREIRA ET CLÉMENT BEAUNE

PAC - LA PRÉSIDENTE PORTUGAISE DU CONSEIL DE L'UE SOUHAITE UNE CONCLUSION DES TRILOGUES RELATIFS À LA RÉFORME DE LA PAC D'ICI LE 26 MAI

POSEI - LES FILIÈRES AGRICOLES ULTRAMARINES SE MOBILISENT POUR QUE LEURS DEMANDES DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DE LA PAC SOIENT PRISES EN COMPTE

RUP - JULIEN DENORMANDIE S'EXPRIME EN FAVEUR DES RUP LORS DU CONSEIL DES MINISTRES EUROPÉENS DE L'AGRICULTURE DU 26 AVRIL

RUP - EN RÉPONSE À STÉPHANE BIJOUX, URSULA VON DER LEYEN, PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE, S'EXPRIME SUR LES RUP

BREXIT - LE PARLEMENT EUROPÉEN APPROUVE À UNE LARGE MAJORITÉ L'ACCORD COMMERCIAL ET DE COOPÉRATION ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LE ROYAUME-UNI

PROTECTION DES SOLS - LE PARLEMENT EUROPÉEN ADOPTE SA RÉOLUTION

CPRUP - LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES RUP SE RÉUNIT LUNDI 3 MAI AFIN D'ARRÊTER UN COURRIER COMMUN QUI SERA REMIS À LA COMMISSAIRE À LA COHÉSION ET AUX RÉFORMES

Le lundi 3 mai, la Conférence des présidents des RUP (CPRUP) tiendra une réunion, en présence de la commissaire européenne à la cohésion et aux réformes (en charge des RUP), Madame Elisa Ferreira, et des trois Secrétaires d'État aux affaires européennes concernés, dont Monsieur Clément Beaune.

Une réunion préparatoire de la CPRUP, le même jour, doit permettre de finaliser une position commune de la Conférence des présidents qui sera remise sous forme de courrier à la commissaire européenne.

Cette réunion est par conséquent décisive dans le contexte de négociation en cours pour obtenir l'assouplissement de la position de la Commission s'agissant des demandes portant sur le budget du POSEI, l'augmentation du plafond du Régime spécifique d'approvisionnement (RSA) et l'introduction des Cotisations interprofessionnelles étendues (CIE).

Selon nos informations, la proposition de courrier de la Conférence des présidents des RUP, actuellement sur la table, ne fait pas mention, à ce stade, des demandes des RUP françaises relatives à l'introduction des CIE et à l'augmentation du plafond RSA.

Cette position est d'autant plus surprenante que l'ensemble des filières agricoles des RUP françaises, portugaises et espagnole ont adopté une position commune qui a été transmise à la CPRUP.

C'est la raison pour laquelle, les filières de production des RUP sont en train de sensibiliser leurs exécutifs régionaux pour s'assurer que le courrier intégrera leurs demandes conformément à leur position commune inter-RUP.

Pour rappel, la position commune des filières agricoles des RUP est disponible au lien suivant :
<https://drive.google.com/file/d/1dFoXBYoc8Nceqp9F97fIUzsBCTg5VG2S/view?usp=sharing>

PAC – LA PRÉSIDENTE PORTUGAISE DU CONSEIL DE L'UE SOUHAITE UNE CONCLUSION DES TRILOGUES RELATIFS À LA RÉFORME DE LA PAC D'ICI LE 26 MAI

Un trilogue sur le règlement relatif à l'organisation commune des marchés (OCM) et au POSEI, dans lequel s'inscrivent les amendements du Parlement européen concernant le budget du POSEI, les Cotisations interprofessionnelles étendues (CIE) et le Régime spécifique d'approvisionnement (RSA), s'est tenu ce jeudi 29 avril.

Aucun de ces trois sujets n'a pu être traité au cours de cette réunion à cause du retard de calendrier pris dans les négociations interinstitutionnelles.

Toutefois, selon nos informations, le sujet des CIE devrait être abordé en réunion préparatoire technique la semaine prochaine (semaine du 3 mai)

et en réunion politique (trilogue) la semaine suivante, le 12 mai.

Les discussions relatives au budget du POSEI et au plafond du RSA pourraient suivre le même calendrier, ou avoir lieu plus tard dans le courant du mois de mai, sans qu'il n'y ait de confirmation à ce stade.

La Présidente portugaise a annoncé vouloir clôturer les trilogues sur les trois règlements de la PAC les 25 et 26 mai prochains, et a fait avancer une réunion du Conseil des ministres de l'Agriculture aux 26 et 27 mai afin de la faire coïncider avec la fin souhaitée des trilogues.

POSEI - LES FILIÈRES AGRICOLES ULTRAMARINES SE MOBILISENT POUR QUE LEURS DEMANDES DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DE LA PAC SOIENT PRISES EN COMPTE

La semaine dernière, Eurodom, au nom des filières agricoles des DOM, a adressé un courrier au Président de la République, Emmanuel Macron, sollicitant son intervention personnelle pour obtenir la prise en compte des demandes des professionnels des Outre-mer dans le cadre des trilogues (Parlement européen, Conseil, Commission européenne) relatifs à la réforme de la Politique agricole commune (PAC 2023-2027).

Ce courrier a, par la suite, été publié dans la presse réunionnaise, martiniquaise, et guadeloupéenne sous la forme de lettres ouvertes au Président de la République et partagé au niveau local. En Guyane, les filières agricoles ont également adressé une lettre ouverte au Président de la République, diffusée au niveau local.

Les filières agricoles ultramarines ont également organisé des conférences de presse et des interventions médiatiques afin de rappeler l'importance de ces demandes qui poursuivent le même objectif : celui de renforcer la sécurité alimentaire de leurs territoires.

À la suite de ces mobilisations, à La Réunion, les députés, sénateurs et les présidents des exécutifs régionaux se sont saisis des préoccupations des filières et ont écrit au Président de la République :

« [...] Alors même que les acteurs ont su se mobiliser grâce à leur travail acharné pour qu'il n'y ait pas de rupture dans les chaînes de production et d'alimentation, et qu'aucun réunionnais ne subisse de pénurie alimentaire, nous ne comprendrions pas, tout comme eux, Monsieur le Président, une absence de soutien de votre part. »

Enfin, en Martinique, les députés Serge Letchimy et Josette Manin d'une part, ainsi que les sénateurs Catherine Conconne et Maurice Antiste d'autre part, ont également adressé des courriers au Président de la République, l'appelant à intervenir en soutien des demandes des filières.

Sont disponibles aux liens ci-dessous :

- *La lettre ouverte des filières agricoles de La Réunion :*

https://drive.google.com/file/d/1dYoXAKLc_rBm6rqX0UBfSy9tJWFRPzLMh/view?usp=sharing

- *La lettre ouverte des filières agricoles de Martinique :*

https://drive.google.com/file/d/1pCp6yvrNg-J_7QI3TejTMy2vq05mG3_a/view?usp=sharing

- *La lettre ouverte des filières agricoles de Guadeloupe :*

https://drive.google.com/file/d/1m94Gs4C_OYtkSZTOMfNIBUEuSfsN7gOdO/view?usp=sharing

- *La lettre ouverte des filières agricoles de Guyane :*

https://drive.google.com/file/d/1Sh959ITwI_rdv02gHshCgll6gTv5Uv2N8/view?usp=sharing

- *Le communiqué de presse des filières de La Réunion publié suite à leur conférence de presse :*

https://drive.google.com/file/d/1SrtleHPU_7uAaFzwTegzUmLv2x2_prO0i/view?usp=sharing

- *Le courrier au Président de la République signé par les députés, sénateurs et exécutifs régionaux de La Réunion :*

https://drive.google.com/file/d/1P8QG5OS_jd1ZAELR39RkZ4bFBewUr284N/view?usp=sharing

- *Le courrier des députés martiniquais*
Serge Letchimy et Josette Manin :
https://drive.google.com/file/d/1yvQM82nYpc566_JwgCAN7QapTudIjaam/view?usp=sharing

- *Le courrier des sénateurs martiniquais*
Catherine Conconne et Maurice Antiste :
<https://drive.google.com/file/d/1LLWtmhrhy4i6gaxYIuVo3X0LPnjjwLcl/view?usp=sharing>

RUP - JULIEN DENORMANDIE S'EXPRIME EN FAVEUR DES RUP LORS DU CONSEIL DES MINISTRES EUROPÉENS DE L'AGRICULTURE DU 26 AVRIL

Le lundi 26 avril dernier s'est tenue une réunion informelle du Conseil des ministres européens de l'Agriculture.

La ministre portugaise de l'Agriculture, Maria do Céu Antunes, a rappelé que la présidence portugaise de l'UE souhaitait conclure les négociations sur la réforme de la PAC d'ici la fin du mois de mai.

À l'occasion de cette réunion informelle, Julien Denormandie, ministre français de l'Agriculture et de l'Alimentation, a insisté sur l'importance du règlement sur l'Organisation Commune des Marchés (OCM), au sein duquel sont réunies les trois demandes majeures des Régions ultrapériphériques (RUP) énoncées dans la brève précédente : maintien du budget du POSEI,

relèvement du plafond du RSA et mise en place des CIE.

« Il faut que le règlement OCM fasse partie de l'accord final sur la PAC. Soyons clairs, il n'y aura pas d'accord sur la PAC s'il n'y a pas d'accord sur l'OCM. Il est donc essentiel de trouver des compromis avec le Parlement européen sur les propositions qu'il a formulées, dont certaines méritent d'être retenues. [...] Il faudra également prendre en compte les spécificités des RUP au regard de l'étroitesse de ces marchés et des conditions particulières de concurrence. Ces contraintes sont structurelles et ont été reconnues par le Traité sur le fonctionnement de l'UE. »

(Julien Denormandie, ministre français de l'Agriculture et de l'Alimentation).

RUP - EN RÉPONSE À STÉPHANE BIJOUX, URSULA VON DER LEYEN, PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE, S'EXPRIME SUR LES RUP

Le mercredi 28 avril, s'est tenue une réunion entre le groupe *Renew* du Parlement européen, dont font partie les élus de la majorité présidentielle française, et la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, autour de l'accord sur la loi européenne sur le climat.

Au cours de cette réunion, l'eurodéputé réunionnais Stéphane Bijoux a interpellé la présidente de la Commission sur les trois demandes des RUP dans le cadre des négociations sur la réforme de la PAC.

Le député européen a également appelé à davantage de soutien de la part de l'Union européenne en faveur des agriculteurs ultramarins

dans leurs efforts vers la transition écologique et la sécurité alimentaire :

« Les efforts du monde agricole des Outre-mer doivent être valorisés et nous sommes mobilisés à Bruxelles et à Paris. »

(Stéphane Bijoux, député européen).

La Présidente de la Commission européenne, en réponse à Stéphane Bijoux, a reconnu l'importance des Régions ultrapériphériques pour l'Europe. Elle a rappelé qu'elle s'est personnellement battue pour le maintien du budget du POSEI lors des négociations sur la transition de la PAC et a conclu en indiquant : *« Je ne laisserai personne sur le bord du chemin. »*

BREXIT - LE PARLEMENT EUROPÉEN APPROUVE À UNE LARGE MAJORITÉ L'ACCORD COMMERCIAL ET DE COOPÉRATION ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LE ROYAUME-UNI

Le mardi 27 avril, le Parlement européen a approuvé à une large majorité l'accord commercial et de coopération entre l'Union européenne et le Royaume-Uni (660 voix pour, 5 contre, 32 abstentions). L'approbation du Parlement européen était nécessaire pour que l'accord entre en vigueur

de façon permanente, et ce avant le 30 avril 2021. Conclu le 24 décembre 2020, l'accord entre l'Union européenne et le Royaume-Uni s'appliquait à titre provisoire.

Les députés européens se sont félicités de la conclusion de cet accord qui régira la nouvelle

relation avec le Royaume-Uni, devenu pays-tiers, bien qu'ils qualifient ce départ d' « *erreur historique* ».

En outre, dans la résolution du Parlement européen adoptée le même jour sur le résultat des négociations (578 voix pour, 51 contre et 68 abstentions), les députés européens ont appelé à une plus grande implication du Parlement dans le suivi et la mise en œuvre de l'accord.

Ils jugent également positif l'accord commercial sans quotas ni droits de douane et soulignent qu'il pourra servir de modèle dans les futurs accords.

Ils regrettent toutefois les mesures unilatérales prises par le Royaume-Uni en violation du protocole sur l'Irlande du Nord et demandent au pays d'appliquer pleinement les termes de l'accord. En mars 2021, le Royaume-Uni avait effectivement décidé de décaler d'avril à octobre les contrôles sanitaires et phytosanitaires entre la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord. Sur ce point, les députés européens soulignent que

l'Union européenne se doit d'accorder une attention particulière à « *la conformité des contrôles douaniers* » effectués avant l'entrée des marchandises sur le marché européen, en provenance du Royaume-Uni mais également depuis d'autres pays-tiers via le Royaume-Uni.

En amont de ce vote, lors de son discours devant les députés du Parlement européen réuni en séance plénière, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a indiqué qu'elle n'hésiterait pas à faire usage des mesures correctives unilatérales prévues par cet accord si le Royaume-Uni venait à manquer à ses engagements en matière de concurrence équitable (normes sociales et environnementales, aides d'État,...).

Le 29 avril, le Conseil de l'Union européenne a approuvé cet accord, concluant ainsi sa ratification par l'Union européenne. Il s'agissait de la dernière étape de la procédure. L'accord doit désormais entrer en vigueur de façon permanente, demain, le 1er mai.

PROTECTION DES SOLS - LE PARLEMENT EUROPÉEN ADOPTE SA RÉOLUTION

Le Parlement européen a adopté mercredi soir (605 voix pour, 55 contre et 41 abstentions) une Résolution sur la Protection des sols. Cette Résolution est adoptée en amont de la stratégie à

venir de la Commission européenne en matière de protection des sols, attendue à l'automne prochain.

Cette Résolution demande notamment à la Commission européenne « *d'élaborer un cadre juridique commun à l'échelle de l'Union, dans le plein respect du principe de subsidiarité, sur la protection et l'utilisation durable des sols, qui aborde les principales menaces pesant sur les sols* ». Ce cadre juridique existe déjà pour l'eau et l'air.

Elle rappelle les objectifs définis par la Commission dans sa stratégie sur l'imperméabilisation des sols, en lui demandant « *d'inclure dans le cadre commun des mesures efficaces pour prévenir et/ou réduire au minimum l'imperméabilisation des sols et toute autre utilisation des terres ayant une incidence sur le rendement des sols, en donnant la priorité au recyclage des friches et des sites abandonnés par rapport à l'utilisation de sols perméables, afin de mettre fin à la dégradation des terres d'ici 2030 et de faire cesser toute nouvelle occupation nette des terres d'ici 2050 au plus tard, objectifs assortis de*

cibles intermédiaires pour 2030, en vue d'aboutir à une économie circulaire ».

Lundi 26 avril dernier, le Commissaire à l'Environnement, Virginijus Sinkevičius, avait annoncé que la Commission présenterait, en plus d'un cadre commun pour renforcer la protection des sols, une « *proposition législative pour des objectifs de restauration de la nature cette année, afin de restaurer les écosystèmes dégradés, y compris les sols, et accélérer la protection de différentes façons.* »

La Commission européenne doit également présenter le 18 mai prochain un plan d'action « Zéro pollution » pour l'eau, l'air et les sols, qui prévoit notamment des mesures pour réduire l'utilisation des pesticides et des antimicrobiens.

La Résolution est disponible au lien suivant : https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/T-A-9-2021-0143_FR.html

AGENDA DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES
SEMAINE DU 3 AU 7 MAI 2021



	COMMISSION EUROPÉENNE	PARLEMENT EUROPÉEN	CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE ET CONSEIL EUROPÉEN	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 03/05				Réunion de la Conférence des Présidents des RUP : Intervention d'Elisa Ferreira, commissaire à la Cohésion et aux Réformes
Mardi 04/05				
Mercredi 05/05		COREPER I		Comité européen des régions (CdR) : Session plénière: Intervention d'Antonio Costa, Premier Ministre du Portugal
Jeudi 06/05				Comité européen des régions (CdR) : Session plénière
Vendredi 07/05				Comité européen des régions (CdR) : Session plénière

Votre InfoRup a été élaboré par l'équipe d'Eurodom.

Retrouvez toutes les éditions précédentes de l'InfoRup sur le site d'EurodomBlog !

Pour toute information complémentaire, contactez-nous sur contact@eurodom.org